



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 24 janvier 2017

Présents : André Hoffmann, Jean-Louis Margue, Paul Marcy, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Axel Urhausen, Rita Krombach, Alwin de Prins, Marie-Paule Hoffmann,

Assistent: Daniel Dax, Heinz Thews, Sam Kries

Excusés : Alex Goergen, Caroline Weber

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 12 décembre 2016

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 12 décembre 2016 est approuvé.

2. Sélection Team Lëtzebuerg FOJEH Erzurum (Turquie)

Le CA décide, en accord avec les Fédérations concernées et les parents des athlètes que le Team Lëtzebuerg participe au FOJEH à Erzurum (11-18 février 2017), sauf incident de dernière minute.

Le Conseil d'administration procède à la sélection définitive des athlètes participant au FOJEH qui aura lieu du 11 au 18 février 2017 à Erzurum en Turquie. La composition du Team Lëtzebuerg FOJEH Erzurum se présente comme suit :

- Matthieu Osch, Ski alpin
- Caroline Murphy, Short Track
- Peter Murphy, Short Track,
- Augustin Géré, Short Track,
- Grégory Durand, encadrement fédéral, entraîneur
- Gilles OSCH, encadrement fédéral, entraîneur
- Jean-Louis Coppus, kinésithérapeute

Chef de mission : Sven Klein

3. Point JPEE 2017 San Marino/FOJE Györ (Hongrie)/Jeux de la Francophonie Abidjan (Côte d'Ivoire)

Le Conseil d'administration décide de décaler le départ pour les JPEE à San Marino d'une journée (dimanche 28 mai). Le logo de l'organisateur des JPEE figurera sur les vestes de présentation de la tenue vestimentaire.

Les inscriptions par nombre se terminent fin janvier concernant le FOJE à Györ. Une douzaine d'athlètes sont pressentis pour faire partie du Team Lëtzebuerg Györ 2017, dans au moins 4 disciplines sportives. Le déplacement se fera en principe via Vienne. Le chef de mission sera désigné lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration.

Concernant les Jeux de la Francophonie à Abidjan (Côte d'Ivoire), le Team Lëtzebuerg sera probablement représenté dans trois sports : basketball (d), Tennis de table et athlétisme. Le Chef de mission sera désigné lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration.

4. Point préparation Assemblée Générale 2017

Le Conseil d'administration discute les préparatifs de l'Assemblée générale du 18 mars prochain qui poursuivent leur cours normal.

5. Entrevue COSL / Ministère des Sports

Le Conseil d'administration est informé des discussions menées lors de l'entrevue avec le Ministre des sports le 13 janvier dernier, qui ont essentiellement permis d'avancer concrètement sur les premières étapes à réaliser en vue de la création d'un Centre national Olympique et Sportif Luxembourgeois (« Olympiastützpunkt »).

6. Révision annuelle des cadres

La révision annuelle des cadres du COSL a donné les résultats suivants pour l'année 2017 :

Une équipe du cadre Elite n'a pas rempli les critères, tandis que quatre athlètes ont mis fin à leur carrière sportive, et sept autres athlètes ont été éliminés du cadre Elite.

Un athlète est promu du cadre Promotion vers le cadre Elite et trois autres athlètes ont été admis au cadre Elite. Ce cadre compte au total 35 athlètes (19 M et 16 F) et 1 équipe (FLTT D).

Le cadre Promotion compte désormais 31 membres (20 M et 11 F) ; 7 nouveaux athlètes ont été admis, tandis que trois athlètes n'ont plus été retenus. Trois athlètes bénéficieront en 2017 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

Les nouveaux cadres sont présentés lors d'une conférence de presse au siège de la BGL BNP Paribas le 26 janvier 2017.

La liste complète des cadres peut également être consultée sur le site du COSL après la conférence de presse du 26 janvier 2017.

7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

p.m.

8. Divers

Le Conseil d'administration a un nouvel échange sur une demande d'un candidat pour la SSEA (cyclisme), avisée négativement lors de la précédente séance du Conseil d'administration. En l'absence d'éléments nouveaux, le Conseil d'administration maintient sa décision antérieure.

Daniel Dax